

## ATTESTATION RELATIVE A LA TAILLE DU GROUPE

Le dispositif de soutien à la réalisation de petits investissements KAP TPE mis en place par la Région Réunion a pour objectif de soutenir les petits investissements des TPE afin de dynamiser et structurer le tissu économique local.

Le cadre d'intervention prévoit des seuils à ne pas dépasser et notamment :

- > 10 salariés maximum (apprécié en Équivalent Temps Plein) ;
- > avec un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 million d'euros à l'exception du secteur du commerce de détail où le chiffre d'affaires annuel est plafonné à 400 K€ ;

Une entité qui appartient à un groupe n'est éligible que si le groupe dans son ensemble respecte les seuils du dispositif.

***Rappel de la définition de groupe :** Toutes les entités contrôlées (en droit ou en fait) par la même entité doivent être considérées comme constituant un groupe. Le contrôle est présumé lorsque la société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote d'une autre société supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne (C. com. art. L 233-3, II).*

La situation du groupe d'entreprises répondant à la définition d'entreprise unique sera appréciée en complétant le tableau ci-après qui permet de recenser l'ensemble des entreprises du groupe.

Liste des entreprises constituant un groupe répondant à la définition d'entreprise unique :

Numéro SIREN	Nom de l'entreprise	Activité	Nombre de salariés (ETP)	Chiffre d'affaires du dernier exercice
<b>TOTAL</b>				

(\* Ajouter autant de lignes que nécessaires, en fonction des entreprises qui constituent l'entreprise unique

**Je soussigné(e) (nom, prénom et qualité) :** .....

**Représentant(e) légal(e) de l'entreprise :** .....

**Certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent document.**

Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

**Nom, Prénom, date, cachet et signature**